

DECRET N° 2005-261 DU 06 MAI 2005

portant nomination de Directeurs Généraux
des Centres Régionaux pour la Promotion
Agricole des départements.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-192 du 14 avril 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 avril 2005;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées Directeurs Généraux des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole des départements ci-après, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur Général du Centre
Régional pour la Promotion Agricole
des départements de l'Atacora et
de la Donga : Monsieur Alexis Yombo MALETE
- Directeur Général du Centre
Régional pour la Promotion Agricole
des départements de l'Ouémé et
du Plateau : Monsieur Ayindé Maroufou
YOUSOUFOU

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Fatiou AKPLOGAN .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 02 JO 1.-